

EPINARDS

REGLEMENT CEE N° 1591/87 (JOCE du 06.06.87)

Dispositions	Catégories	
	I	II
Valeur commerciale	Bonne qualité	Qualité marchande
I - CARACTERISTIQUES MINIMALES		
	<ul style="list-style-type: none"> - sains (pourriture non admise) - d'aspect frais - propres - pratiquement exempts de parasites - exempts de hampes florales - exempts d'odeur ou saveur étrangères - les épinards lavés doivent être suffisamment égouttés 	
II - CARACTERISTIQUES QUALITATIVES		
<ul style="list-style-type: none"> . Aspect . Coloration . Défauts 	<ul style="list-style-type: none"> - normal pour la variété et l'époque de récolte - idem - exempts de dégâts du gel, des parasites ou maladies - pétiole < 10cm pour les épinards en feuilles 	- Les épinards de cette catégorie sont ceux ne répondant pas aux critères de la catégorie I mais correspondant aux caractéristiques minimales
III - CALIBRAGE		
	non prévu pour les épinards	
IV - TOLERANCES (en poids)		
Qualité	10 %	10 %
V - EMBALLAGE ET PRESENTATION		
Homogénéité Conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> - origine - variété - qualité - Mélange d'épinards "en feuilles" et "en touffes" interdit - Fardage prohibé - protection convenable du produit - papiers neufs et non nocifs - colis exempts de corps étranger 	
VI - MARQUAGE		
Identification	Oui	Oui
Nature produit	Epinards "en feuilles" ou "en touffes" si non visible	
Origine	Oui	Oui
Catégorie	Oui	Oui